



## **Communiqué UFAP UNSa Justice - CGT Pénitentiaire - SPS**

### **Merci et bravo à toutes et tous pour cette grande mobilisation !**

L'intersyndicale UFAP UNSa Justice, CGT Pénitentiaire, SPS, remercie tous les Agents qui se sont mobilisés ce jeudi 17 février pour protester contre la grille indiciaire de fusion des grades que leur a imposé le trio FO/DAP/Ministre.

**Cette forte mobilisation, bien qu'organisée dans l'urgence, en moins de 48h, a impliqué plus d'une centaine d'établissements. Elle a démontré tout le mécontentement et la détermination des Personnels du Corps d'Encadrement et d'Application qui espéraient légitimement une réforme à la hauteur de leurs attentes et des responsabilités qui leur sont confiées.**

L'enjeu de cette réforme était considérable. Elle a malheureusement été bâclée par une proposition au rabais d'un syndicat qui a cherché à faire cavalier seul pour négocier en catimini, et s'attirer les sympathies du DAP et du Ministre.

La détermination des Agents mobilisés a été digne et sans faille, malgré les pressions exercées par FO, les consignes données par le garde des Sceaux et la DAP, pour les sanctionner et entraver leurs actions.

Le Comité Technique Ministériel de repli s'est réuni aujourd'hui, soit 48 heures après le boycott de l'intersyndicale. La présence de FO suffit donc au garde des Sceaux pour avancer coûte que coûte !

**À noter la volte-face de cette organisation syndicale qui n'a pas eu le courage de ses opinions en s'abstenant de voter sur les décrets relatifs à la minable fusion des grades qu'elle a pourtant soutenu.**

Ce ne sont ni les injures, ni les insultes de ces pseudos syndicalistes à l'encontre des représentants de l'intersyndicale, qui changera notre devoir d'actions aux côtés des Personnels !... On appelle cela faire diversion, pour mieux s'extirper de sa forfaiture !...

**En parallèle, la pétition engagée par l'intersyndicale pour exiger une fusion des grades plus ambitieuse suit son cours, et suscite déjà l'intérêt général des Personnels.**

Compte tenue de l'Urgence, il est impératif de recueillir un maximum de signatures dans un délai contraint.

**Aussi, les Personnels ont jusqu'au mercredi 23 février pour signer cette pétition qui sera déposée à la Présidence de la République, à Matignon, à Vendôme, et à la DAP.**

Paris, le 17 février 2022